

Séance extraordinaire du 13 décembre 2021

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire ce treizième jour du mois de décembre deux mille vingt et un à seize heures trente-quatre, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Bonin, Serge Côté, Jeannot Demers, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Ann Jeffrey, Andrée Kronström, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2021-08-02

Période de questions

Environ 15 personnes assistent à la séance. Une personne pose des questions et émet des commentaires.

CV-2021-08-03

Adoption du budget pour l'exercice financier 2022

[Document d'aide à la décision DG-2021-012-R-1](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

D'adopter un budget de 333 300 000 \$ pour l'exercice financier 2022, tel qu'il est détaillé en annexe à la présente résolution, et de procéder à la création, l'abolition et les mouvements de main-d'œuvre y afférent.

[Annexe](#)

Le maire appelle le vote :

Ont voté en faveur : les membres du conseil Serge Côté, Jeannot Demers, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Ann Jeffrey, Andrée Kronström, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner ainsi que le maire Gilles Lehouillier.

A voté contre : le membre du conseil Serge Bonin.

Adoptée à la majorité

CV-2021-08-04

Présentation du budget pour l'exercice financier 2022

Le maire présente les faits saillants du budget pour l'exercice financier 2022 et le maire souligne ensuite l'excellent travail du comité des finances de la Ville, du directeur général et des membres du personnel impliqués.

Le membre du conseil de la Ville et présidente du comité des Finances Isabelle Demers présente les détails de ce budget.

CV-2021-08-05

Adoption du programme triennal des immobilisations pour les années financières 2022, 2023 et 2024

[Document d'aide à la décision DG-2021-010](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

D'adopter le programme triennal des immobilisations 2022, 2023 et 2024, tel qu'il est détaillé en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Le maire appelle le vote :

Ont voté en faveur : les membres du conseil Serge Côté, Jeannot Demers, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Ann Jeffrey, Andrée Kronström, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner ainsi que le maire Gilles Lehouillier.

A voté contre : le membre du conseil Serge Bonin.

Adoptée à la majorité

CV-2021-08-06

Présentation du programme triennal des immobilisations pour les années financières 2022, 2023 et 2024

Le maire présente les faits saillants du programme triennal des immobilisations pour les années financières 2022, 2023 et 2024 et le maire souligne ensuite l'excellent travail du comité des finances de la Ville, du directeur général et des membres du personnel impliqués.

Le membre du conseil de la Ville et présidente du comité des Finances Isabelle Demers présente les détails de ce programme.

CV-2021-08-07

Période d'intervention des membres du conseil

Un membre du conseil de la Ville prend la parole.

CV-2021-08-08

Levée de la séance

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

À 18 heures, de lever la séance.

Adoptée à l’unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
